

Loi alimentation & négociations commerciales 2020 :

L'ANIA APPELLE A LA SOLIDARITÉ ET A LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE DE TOUS LES ACTEURS DE LA FILIÈRE POUR DÉFENDRE L'ESPRIT DES ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

Paris, le 05/11/2019,

Les Etats Généraux de l'Alimentation ont permis de partager un diagnostic pour recréer de la valeur pour chaque maillon de la filière alimentaire et d'aligner tous les acteurs sur des solutions. Moins d'un an après l'entrée en vigueur des ordonnances de la loi Alimentation et alors que les négociations commerciales débutent, l'ANIA appelle tous les acteurs à être responsables, solidaires et à défendre l'esprit de la loi.

Il est encore trop tôt pour faire un bilan. 9 mois ne suffisent pas à mesurer les effets d'un tel dispositif. D'autant que les dernières négociations commerciales se sont encore mal déroulées malgré la bonne volonté de certains distributeurs et les efforts portés sur certaines filières :

- Encore des baisses de prix imposées aux fournisseurs : -0,4% de déflation à la fin des négociations 2019 (-0,8% sans les majorations sur les produits laitiers).
- Une entreprise alimentaire sur deux a ainsi signé en déflation, cela représente 300 millions d'euros évaporés pour l'agriculture et les entreprises alimentaires.

Ces évolutions surviennent après 6 années consécutives de déflation (6,1% de déflation sur les produits de grande consommation alimentaires français depuis 2013 contre + 4,4% d'inflation globale), qui ont grevé les marges des industries alimentaires (5,5 milliards d'euros de destruction de valeur au total).

Les négociations commerciales 2020, qui s'ouvrent actuellement, doivent permettre de mettre fin à cette spirale destructrice de valeur. La loi doit être appliquée.

Après les premières semaines de négociation, nous constatons un dialogue et une écoute réelle de la part des différentes enseignes de la distribution.

« Nous étions tous d'accord pendant les Etats généraux de l'alimentation pour promouvoir la filière agricole et alimentaire française et arrêter la guerre des prix. Nous n'avons pas d'autre choix ! C'est l'avenir de nos filières et aussi de la distribution qui est en jeu. L'année II de la loi doit être l'année de la réussite collective. Cela implique, que cette année, la loi et surtout l'esprit de la loi soient enfin appliqués et respectés. Nous devons imposer la confiance. », déclare Richard Girardot, Président de l'ANIA.

Fierté, Responsabilité, Ambition

Communiqué de presse

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 40 syndicats métiers et 16 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 176 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

Fierté, Responsabilité, Ambition